

**Troisième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du
Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2015
(New York 28 avril - 09 mai 2014)**

**Intervention de M. Jean-Hugues SIMON-MICHEL
Ambassadeur, Représentant permanent de la France
auprès de la Conférence du Désarmement
Chef de la délégation française**

« Chapitre 1 »

Monsieur le Président,

La France s'associe pleinement au discours prononcé au nom de l'Union européenne sur ce chapitre.

Je souhaite compléter ce discours en ajoutant quelques éléments à titre national.

La France assumera toutes ses responsabilités d'Etat doté en matière de désarmement.

Tout d'abord, la France entretient une concertation active avec les quatre autres Etats dotés.

Après les conférences de Paris, en 2011, puis de Washington en 2012 et de Genève l'année passée, la **tenue de la conférence P5 de Pékin**, il y a deux semaines, témoigne de notre détermination à travailler sans relâche pour respecter pleinement nos engagements d'ici à 2015. Ces conférences permettent des échanges fructueux, sans tabous, nécessaires pour renforcer la confiance mutuelle et aller de l'avant en matière de désarmement.

A Pékin, nous avons eu des échanges utiles sur le contenu des rapports nationaux rendant compte des résultats de nos actions et des progrès accomplis dans le cadre de nos engagements. Nous sommes convenus que ces **rapports nationaux seront présentés suivant un cadre commun, identique pour tous les Etats dotés**. Ils rendent non seulement compte des mesures prises en matière de désarmement, mais également de celles prises au titre des actions en matière de non-prolifération et d'usages pacifiques, conformément aux actions 5, 20 et 21 du plan d'action de la conférence d'examen de 2010.

Par ailleurs, nous avons enregistré de nouveaux résultats sur la question des **zones exemptes d'armes nucléaires**. C'est avec un grand honneur que je signerai, avec les autres Etats du P5, la semaine prochaine, le protocole au Traité de Semipalatinsk sur la zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale au terme de deux années de discussions. Je rappelle par ailleurs que nous avons signé en septembre 2012 une déclaration croisée avec la Mongolie sur son statut exempt d'armes nucléaires. Nous sommes prêts à signer dès que possible le protocole au Traité de Bangkok sur la zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-est.

Ces protocoles complèteront le dispositif qui permet déjà à près d'une centaine d'Etats de bénéficier des garanties négatives de sécurité données par mon pays au titre de la mise en œuvre de ces instruments. En outre, la France rappelle que tous les Etats non dotés parties au TNP qui respectent leurs obligations de non-prolifération bénéficient des garanties négatives de sécurité qu'elle a données dans la déclaration annexée à la **résolution 984**. Elle considère que ces engagements sont juridiquement contraignants.

La tenue de la conférence sur une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive en 2012 était l'un des engagements importants du document final de 2010. Son report avait constitué une déception. Mais les réunions de Glion, auxquelles ont participé l'ensemble des principaux acteurs de la région, sont encourageantes. Nous renouvelons notre confiance au facilitateur, M. Jaakko Laajava, qui travaille sans relâche pour que la conférence de Helsinki puisse se tenir et ce, dès que possible.

Monsieur le Président,

Permettez-moi maintenant de vous rappeler **les progrès réalisés par mon pays ces dernières années**.

Nous avons atteint l'objectif annoncé en 2008 de réduction d'un tiers de la composante aérienne de notre force de dissuasion.

Ce dernier progrès complète un bilan déjà considérable:

- Nous avons entièrement démantelé la composante sol-sol de notre dissuasion et diminué d'un tiers la composante sous-marine et la composante aérienne. Au total, depuis près de vingt ans, mon pays a réduit, de manière unilatérale, son arsenal de moitié. Il est aujourd'hui inférieur à 300 têtes nucléaires. La France n'a pas d'armes en réserve. Toutes ses armes sont opérationnelles et déployées ;

- Nous avons réduit les niveaux d'alerte à deux reprises. Ces réductions ont porté tant sur les délais de réaction des forces que sur le nombre de systèmes d'armes concernés. Nous ne disposons plus d'armes ciblées en permanence. Nous n'avons plus de moyens en alerte haute permanente.

- Nous avons été le premier Etat à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, avec le Royaume-Uni, et à démanteler notre site d'essais nucléaires.

- Nous avons unilatéralement démantelé les installations de production des matières fissiles à des fins d'armes, pour un coût global qui atteint déjà 6 milliards d'Euros . Nous avons cessé la production de plutonium pour les armes dès 1992 et avons pris une mesure similaire en 1996 pour ce qui est de l'uranium hautement enrichi. Il s'agit là d'un geste irréversible.

La France n'a jamais participé à une quelconque course aux armements nucléaires. Elle applique le principe de stricte suffisance, c'est-à-dire qu'elle maintient son arsenal au niveau le plus bas possible, compatible avec le contexte stratégique. La dissuasion française est strictement défensive. Visant exclusivement des circonstances extrêmes de légitime défense, la dissuasion française n'est en rien contraire au droit international.

Monsieur le Président,

L'action de l'ensemble de la communauté internationale est essentielle.

Nous appelons ainsi tous ceux qui ne l'auraient pas fait à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en particulier les États de l'annexe II, afin de permettre son entrée en vigueur.

Nous saluons le lancement des travaux du groupe d'experts gouvernementaux (GGE) sur le **traité d'interdiction de la production des matières fissiles pour les armes nucléaires et les autres dispositifs nucléaires explosifs à des fins d'armes (FMCT)** créé par la résolution 67/53. Pour mon pays, la négociation du FMCT **à la CD, conformément au document CD/1299 et au mandat qu'il contient**, constitue la prochaine étape logique du désarmement multilatéral. Après le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a limité l'amélioration qualitative des armes, le FMCT permettra d'instaurer une limite quantitative aux arsenaux. Les discussions du GGE ont déjà permis des échanges utiles. Nous espérons qu'elles vont se poursuivre de manière constructive au cours des trois sessions suivantes et qu'elles pourront conduire à des recommandations concrètes et utiles pour une future négociation.

Le désarmement nucléaire ne peut se faire qu'étape par étape, à travers une succession de gestes concrets et progressifs. C'est la seule démarche efficace ; c'est celle du plan d'action de 2010 adopté par consensus. Certaines initiatives récentes, en revanche, conduites dans des enceintes parallèles, privilégient des approches dogmatiques, qui font naître des attentes irréalistes et détournent de la recherche de mesures concrètes tenant compte du contexte stratégique réel. Elles ne font que fragiliser le plan d'action et le processus d'examen du TNP qui nous réunit ici.

Monsieur le Président,

Le désarmement nucléaire n'a de sens que s'il ne conduit pas à une course aux armements dans d'autres domaines. D'où la nécessité de l'inscrire dans le cadre du **désarmement général et complet**, conformément à l'article VI du TNP.

Le massacre de Ghouta perpétré avec des armes chimiques par les autorités syriennes le 21 août 2013 reste dans tous les esprits. Si nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2118 du Conseil de sécurité des Nations Unies, contraignant la Syrie à démanteler son arsenal chimique sous surveillance conjointe de l'OIAC et de l'ONU, nous resterons vigilants jusqu'à ce que ce démantèlement soit complet et vérifié dans la durée.

La France se félicite également des progrès marqués dans la ratification du Traité sur le commerce des armes. Elle a déposé le 2 avril dernier, avec dix-sept autres pays de l'Union européenne, ses instruments de ratification. Ces ratifications permettront l'entrée en vigueur prochaine du premier traité qui fixe les règles du commerce des armes.

Malheureusement, ces éléments positifs ne doivent pas faire oublier la menace persistante que représentent les crises de prolifération. Les récents tirs de missiles en Corée du Nord, la crise iranienne dans l'attente d'une solution de long terme, voire les zones d'ombre sur certaines

installations en Syrie ont un effet négatif sur le désarmement. Nous devons agir sur ces crises de prolifération si nous souhaitons créer des conditions favorables pour le désarmement.

Monsieur le Président,

Notre objectif reste d'atteindre **un monde plus sûr pour tous et à créer les conditions d'un monde sans armes nucléaires**, conformément aux objectifs du TNP, d'une façon qui promeuve la stabilité internationale, basée sur le principe d'une sécurité égale et non diminuée pour tous. Nous mettrons tout en œuvre pour y parvenir.

Je vous remercie.

**Third Session of the Preparatory Committee for the 2015 Nuclear Non-
Proliferation Treaty Review Conference
(New-York, 28 April – 09 May 2014)**

**Statement by Mr Jean-Hugues Simon-Michel
Ambassador, Permanent Representative of France
to the Conference on Disarmament
Head of the French Delegation**

“CLUSTER 1”

Mr. Chairman,

France fully supports the speech delivered on this chapter on behalf of the European Union.

I would like to add some further remarks in a national capacity.

France, as a nuclear-weapon State, fully assumes its responsibilities with regard to disarmament.

Firstly, France maintains an active dialogue with the other nuclear-weapon States.

Following the conferences in Paris in 2011, Washington in 2012 and Geneva last year, the **conference held in Beijing** two weeks ago demonstrates our commitment to work tirelessly to fully meet our commitments by 2015. These conferences allow fruitful exchanges, without taboos, necessary to strengthen mutual trust and move forward on disarmament.

In Beijing, we had useful discussions on the content of national reports reflecting the results of our actions and progress to meet our commitments. We have agreed on a common framework, the same for all the Nuclear-Weapon States, to present our national reports. They report not only measures of disarmament, but also actions taken with respect to non-proliferation and peaceful uses, in accordance with Actions 5, 20 and 21 of the Action Plan of the 2010 Review Conference.

We recorded also new results on the issue of **nuclear-weapon-free zones**. Next week, I will have the great honour of signing the Protocol to the Treaty of Semipalatinsk on the Nuclear-Weapon-Free Zone in Central Asia, together with the other P5 States, after two years of discussions. Moreover, in September 2012 we signed parallel declarations with Mongolia on its nuclear-weapon-free status. We are ready to sign the Protocol to the Bangkok Treaty on the Nuclear-Weapon-Free Zone in Southeast Asia as soon as possible.

These Protocols will complement those already granting negative security assurances given by France to almost 100 States. In addition, France recalls that all non-nuclear-weapon States Parties to the NPT respecting their non-proliferation obligations already have the negative security assurances given by France in the statement annexed to **resolution 984**. France considers these commitments to be legally binding.

The organization, in 2012, of a conference on a zone free of nuclear weapons and other weapons of mass destruction was one of the significant commitments contained in the Final Document of 2010. Its postponement was a disappointment. However, the meetings in Glion, which were attended by all of the main stakeholders in the region, were encouraging. We would like to reiterate our confidence to the facilitator, Jaakko Laajava, who works tirelessly for the Helsinki conference to be held as soon as possible.

Mr Chairman,

I would now like to recall the **progress made by France in recent years**.

We have met the target, announced in 2008, of reducing the air component of our deterrence force by one third.

This is the latest addition to a considerable list of achievements.

- We have completely dismantled the ground-to-ground component of our deterrent and reduced the submarine and air components by one third. In total, France has unilaterally reduced its arsenal by half over the last 20 years or so. It now has fewer than 300 nuclear warheads. It does not hold any non-deployed weapons. All of its weapons are operational and deployed.
- We have reduced alert levels twice. These alert level reductions concerned both force response times and the number of weapon systems. We no longer have any targeted weapons. We no longer have any weapons on high-alert status.
- We were the first State to ratify the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty, along with the United Kingdom, and to dismantle our nuclear test site.
- We unilaterally dismantled the facilities for the production of fissile material for weapon purposes, at a cost which already amounts to €6 billion. We had already stopped producing plutonium for weapon-use in 1992 and we had taken a similar decision in 1996 regarding highly enriched uranium. This is an irreversible step.

France has never participated in a nuclear arms race of any kind. It applies the principle of *strict sufficiency*, i.e. it maintains its arsenal at the lowest possible level compatible with the strategic context. The French deterrence is strictly defensive. Since it may only be used in extreme circumstances of self-defence, the French deterrence does not violate international law in any way.

Mr Chairman,

It is essential that the entire international community take action.

We therefore call upon all States that have not yet ratified the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty to do so, especially Annex II States, to allow its entry into force.

We welcome the launch of work of the Group of Governmental Experts (GGE) on a **fissile material cut-off treaty (FMCT)**, established by resolution 67/53. France believes that negotiating a **FMCT at the CD, in accordance with document CD/1299 and the mandate contained therein**, is the first logical step towards multilateral disarmament. Coming after the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty, which put a qualitative limit to weapons improvement, the FMCT will put a quantitative limit to the development of arsenals. The GGE's discussions have already been opportunity for useful exchanges. We hope that they can continue in a constructive way during the next three sessions and that they will lead to concrete recommendations, helpful for future negotiations.

Nuclear disarmament can only be achieved step by step, through a succession of concrete, gradual actions. This is the only effective approach, and it is the approach reflected in the 2010 Action Plan, which was adopted by consensus. On the contrary, some recent initiatives disregard the real strategic context; they turn away from concrete measures; they focus on dogmatic approaches and create parallel forums for discussion. They merely undermine the Action Plan and the NPT review process which brings us together today.

Mr Chairman,

Nuclear disarmament is meaningful only if it does not trigger an arms race in other areas. This is why it has to take place in the framework of **general and complete disarmament**, in accordance with Article VI of the NPT.

The massacre in Ghouta perpetrated by the Syrian authorities on 21 August 2013 using chemical weapons is still fresh in our memories. Although we welcome the adoption of resolution 2118 by the United Nations Security Council, forcing Syria to destroy its chemical weapons under joint OPCW/UN supervision, we will remain vigilant until this destruction is complete and has been verified over the long term.

France also welcomes the progress made with regard to the ratification of Arms Trade Treaty. It deposited its instruments of ratification on 2 April 2014, with 17 other countries of the European Union. These ratifications will shortly enable the entry into force of this Treaty, which is the first instrument establishing arms trade regulations.

Unfortunately, these positive elements must not distract us from the persistent threat of proliferation crises. The recent missile launches in North Korea, the crisis in Iran pending a long-term solution, and even grey zones surrounding certain facilities in Syria have a negative impact on disarmament. We must address these proliferation crises if we want to make progress with regard to disarmament.

Mr Chairman,

France remains committed to seeking **a safer world for all and creating the conditions for a world without nuclear weapons**, in accordance with the goals of the NPT, in a way that promotes international stability, and based on the principle of equal and undiminished security for all. We will do our utmost to achieve this.

Thank you.